



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

33'355 habitants enregistrés à la fin de l'année dernière

La Ville de Neuchâtel met en route sa stratégie de domiciliation pour attirer davantage d'habitants

Retour au pays, nouvelle situation professionnelle, logement : ce sont là quelques-uns des facteurs qui expliquent une légère baisse de 111 habitant-e-s enregistrée au 31 décembre 2018 en ville de Neuchâtel. Le Conseil communal compte bien inverser la tendance en stimulant la construction et l'accessibilité au logement et en développant la qualité de vie sur son territoire.

A Neuchâtel, chaque année, un peu plus de 40'000 personnes se rendent au Contrôle des habitants, dont 10'000 pour déposer ou reprendre leurs papiers, pour annoncer un changement d'adresse, une naissance ou pour signaler une résidence secondaire. Dans une ville étudiante en perpétuel mouvement, la population totale peut connaître des variations, comme c'est le cas en 2018 avec une baisse de 111 habitant-e-s enregistrée le 31 décembre pour atteindre une population de 33'355 habitants.

Le pari de la croissance démographique et de la qualité de vie

Un fléchissement observé pour la seconde année consécutive, que le Conseil communal compte bien inverser ces prochaines années, pour renouer avec une croissance démographique observée pendant presque 15 ans. Plusieurs importants projets immobiliers, qui réalisent le pari d'une densification qualitative de nos quartiers, doivent voir le jour dans un temps proche et différentes actions sont en route pour développer la qualité de vie et le vivre ensemble.

« En tant que locomotive d'une agglomération dynamique, Neuchâtel entend réaliser le défi d'attirer de nouveaux habitants malgré la raréfaction des terrains disponibles, et ce dans un contexte où les perspectives d'emplois qualifiés sont favorables », a indiqué la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de l'agglomération, des infrastructures et de la sécurité. La stratégie de la Ville rejoint ainsi pleinement le programme d'impulsion du Canton qui vise notamment à encourager la résidence dans le canton, à rendre la fiscalité compétitive ou à réaliser Mobilité 2030.

Le recensement au 31 décembre 2018 (tableau n°1 ci-dessous) montre que ce sont principalement les ressortissant-e-s de l'Union européenne qui ont quitté la ville (-69

personnes), suivis des Confédéré-e-s (-22), des personnes issues de pays hors UE (-13) et des Neuchâtelois-e-s (-7). La statistique est établie en prenant en compte aussi bien les naissances et les décès que les arrivées et les départs.

Tableau n°1 : recensement de la population

	2017	2018	Comparaison
Origines suisses			
Neuchâtelois	9 745	9 738	- 7
Confédérés	12 568	12 546	- 22
Total ressortissants suisses	22 313	22 284	- 29
Origines étrangères			
Union européenne	7 468	7 399	- 69
Autres pays	3 685	3 672	- 13
Total ressortissants étrangers	11 153	11 071	- 82
Types de permis			
Autorisation de séjour (B)	4 112	4 028	- 84
Permis d'établissement (C)	6 407	6 451	44
Admissions provisoires (F)	253	255	2
Séjours courte durée (L)	257	251	- 6
Requérants d'asile (N)	115	77	- 38
Fonctionnaires internationaux	9	9	0
Total ressortissants étrangers	11 153	11 071	- 82
Habitants réguliers	33 466	33 355	- 111

Note tableau 1 : Cette statistique ne prend pas en compte les personnes qui sont au bénéfice d'un permis de validité de moins d'une année ni celles au bénéfice d'un domicile secondaire.

En analysant les flux migratoires de manière détaillée (*tableau n°2 ci-dessous*), on observe qu'en 2018, 65% des arrivées proviennent du canton de Neuchâtel et d'ailleurs en Suisse. Sur les 35% de provenances de l'étranger, exactement un tiers vient de France. Comme l'an dernier, l'Hexagone reste le premier pays de provenance et de départ de la ville, suivi du Portugal pour les départs.

Sans trop de surprise, les cantons de provenance et d'arrivée restent, comme en 2017, Vaud, Berne, Genève et Fribourg. Les nouveaux venus du canton ont tendance à venir de La Chaux-de-Fonds, de Val-de-Ruz et de Peseux, alors que ceux qui déménagent dans le canton choisissent ces mêmes communes, avec cette année un choix marqué du côté de Milvignes. De manière générale, les raisons du départ les plus souvent invoquées sont le retour au pays, une nouvelle situation professionnelle ou le choix d'un nouveau logement.

Tableau n°2 : Analyse des flux migratoires

Arrivées

- › **de l'étranger : 35%**
dont principalement France 33%, Italie 10%, Espagne 5%
- › **d'autres cantons : 28%**
dont principalement Vaud 30%, Berne 14%, Genève 11%
- › **du canton : 37%**
dont principalement La Chaux-de-Fonds 18%, Val-de-Ruz 11%, Peseux 10%

Départs

- › **vers l'étranger : 30 %**
dont principalement France 21%, Portugal 8%, Italie 5%
- › **vers d'autres cantons : 32%**
dont principalement Vaud 33%, Berne 16%, Fribourg 11%
- › **vers une autre commune du canton : 38%**
dont principalement Val-de-Ruz 14%, Peseux 13%, Milvignes 10%.

Note tableau 2 : Les flux migratoires comprennent l'ensemble des annonces faites au service durant l'année sans aucune distinction notamment de durée ou de genre de domicile.

Neuchâtel, le 7 février 2019

Le Conseil communal

Pour tous renseignements complémentaires:

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice de l'agglomération, des infrastructures et de la sécurité, 032 717 72 01 violaine.bletry-demontmollin@ne.ch

Bertrand Cottier, chef du service communal de la population, 032 717 72 21 bertrand.cottier@ne.ch